

## *Association pour la Musique d'André Amellér*

*82, rue du 22 septembre  
92400 Courbevoie*

### **Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 13 juillet 1996 au siège de l'Association de 11 heures à 12 h 45.

En l'absence, pour raisons de santé, du Président Bernard Dupaquier, Monsieur Daniel Stirn a accepté de présider l'Assemblée Générale.

Le président ouvre la session en regrettant l'absence de Bernard Dupaquier et en lui souhaitant, au nom de tous les présents, un prompt rétablissement.

Le rapport moral a été présenté par le Secrétaire Général :

Le catalogue des œuvres, première action de l'Association, a été diffusé et continue de l'être. Il a été envoyé à tous les membres à jour de leur cotisation, soit environ une centaine. Les éditeurs des œuvres d'André Amellér en ont acheté un certain nombre pour faire connaître le compositeur à leur clientèle et pour le présenter lors de différents salons : Musicora, Salon de Francfort sur le Main, etc. Tous les conservatoires ne l'ont pas encore reçu, mais cela sera fait peu à peu. Le catalogue a été envoyé au Japon, en Australie, en Argentine, en Roumanie. Les deux grandes bibliothèques américaines : la « Library of Congress » de Washington et la « Library of Performing Arts » de New-York en ont également reçu un exemplaire. Il reste beaucoup à faire en France. Le Canada sera bientôt touché.

Il est souhaité que des contacts soient pris avec la bibliothèque Gustav Mahler à Paris, ainsi que la bibliothèque de l'université d'Austin aux Etats-Unis.

Les retombées de cette diffusion du catalogue se font sentir presque chaque jour avec des demandes d'œuvres inédites : quatuors et quintettes de saxophones, quintette à vents, trio à cordes, œuvres pour violoncelle, flûte, harpe, chant, cor des Alpes, piano, carillon, etc. Un éditeur s'est manifesté pour la publication d'œuvres pour chœurs.

Le bilan financier de l'Association fait apparaître un solde de compte positif de 2 647,47 Francs. Les frais de réalisation du catalogue ont représenté la plus grosse dépense et se sont élevés à 26 654,13 Francs.

Les cotisations des membres rentrent difficilement. On note une désaffection croissante de ceux qui soutenaient l'Association.

Le Comité d'Honneur comprend deux nouveaux membres : Monique Gabus qui avait accepté lors de la dernière Assemblée Générale et Claude Pascal qui a adressé un courrier dans lequel il indique que c'est bien volontiers qu'il en fera partie.

Le Concert organisé par l'Ordre National des Musiciens à l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire à la mémoire de Claude Delvincourt et d'André Amellér a eu lieu à Paris, salle Rossini le dimanche 17 mars 1996. Deux œuvres d'André Amellér ont été jouées :

- Sonatine pour saxophone et piano,
- Promenade en Bourgogne pour clarinette et piano.

Les membres présents à l'Assemblée ont regretté que l'Association n'ait pas été mise plus en valeur à cette occasion.

Il est souhaité que plus d'œuvres d'André Amellér soient imposées comme morceaux de concours. En 1996, l'Institut Musical Européen a inscrit un morceau pour piano, au Concours Léopold Bellan 2 œuvres ont été mises aux épreuves. De même au Concours National de Musique de piano (Paris et Chateauroux) une œuvre était au programme. Quelques rares conservatoires ont imposé des pièces.

Il est déploré que la Confédération Musicale de France ne programme aucune œuvre majeure pour harmonie.

Il est réconfortant de savoir par l'intermédiaire des droits d'auteur de la SACEM l'exécution d'oeuvres dans des pays étrangers : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Norvège, Suède, Suisse et même aux Etats-Unis et en Australie...

Le projet de gravure d'un CD a peu progressé. Jacqueline Amellér et Daniel Stirn se sont engagés à préparer un projet de dossier pour la rentrée. Les demandes de subvention ne devant pas dépasser 50% du budget global, des sources de financement complémentaires seront étudiées. Une ébauche de contenu de ce CD a été évoquée :

- deux œuvres pour orchestre à cordes,
- une œuvre pour violoncelle seul,
- Concertino pour saxophone,
- un trio pour anches
- une pièce pour flûte, piano et harpe.

Ce programme n'est pas encore définitif. Il sera amendé suivant le choix des artistes participant à la réalisation et en fonction du temps d'exécution total des morceaux retenus, l'ensemble ne pouvant excéder 60 minutes environ.

La thèse de Agnès Aumonier, étudiante à l'Université de Lyon, devrait être soutenue au cours du dernier trimestre 1996 (En dernière minute, nous avons appris que la soutenance n'aurait lieu qu'en 1997, Agnès Aumonier attendant un heureux événement). Daniel Paquette pense utiliser des extraits de cette thèse pour son ouvrage biographique sur André Amellér.

L'Assemblée décide de ne pas augmenter la cotisation pour l'année 1997.

La séance a été levée à 12 h 45.

Vu, le Secrétaire Général  
Jean-Hervé Amellér

### **Appel de cotisation pour l'année 1996**

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1996)

Les cotisations pour l'année 1996 sont les suivantes:

Membre actif	130 F
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de:

**Association pour la Musique d'André Amellér.**